



Lande à Bruyère vagabonde, Groix (cliché Bretagne Vivante)

Le Document d'Objectifs (DOCOB) du **Site Natura 2000 « Île de Groix »** réunit un ensemble de mesures visant à préserver ou à restaurer les habitats naturels et les espèces d'intérêt européen du site (*cf. carte en dernière page*).

Le DOCOB forme, avec le Plan de gestion du site du Conservatoire du littoral « Côte sauvage de Groix », le Document Unique de Gestion (DUG) de Groix, validé en comité de pilotage le 8 novembre 2018.

Le volet terrestre du DOCOB est animé par Lorient Agglomération, tandis que le volet marin est animé par l'Office français de la Biodiversité.

Cette lettre relate les contrats Natura 2000 terrestres en cours et les suivis écologiques associés.

Flore remarquable des pelouses littorales

Deux espèces de plantes à forte valeur patrimoniale présentes sur les pelouses littorales de l'Île de Groix ont fait l'objet d'une étude (mai 2021) : le Plantain caréné (*Plantago holosteum var. littoralis*) et la Cuscute de Godron (*Cuscuta planiflora var. godronii*).



Cuscute de Godron parasitant un Plantain caréné (cliché TBM environnement)

Le Plantain caréné se retrouve sur les falaises maritimes en terrain acide au niveau de pelouses rases. Vivant en situation exposée aux vents, cette espèce est très tolérante aux embruns salés.

Il peut être menacé ponctuellement par une trop forte pression de piétinement, cependant un piétinement modéré peut à l'inverse favoriser son développement.

La Cuscute de Godron est une plante parasite qui se développe sur des espèces végétales de milieux secs telles que le Plantain caréné ou encore le Silène maritime (*Silene maritima*). Elle peut être menacée ponctuellement par le piétinement.

L'étude fait ressortir les avancées de connaissance suivantes :

- La mise en évidence pour le Plantain caréné d'une dynamique de l'espèce avec des régressions sur certains secteurs et des apparitions ailleurs, soit finalement une relative stabilité de l'état des populations de cette espèce sur l'île.

L'espèce n'est présente que dans 6 communes en Bretagne, la responsabilité de l'Île de Groix pour la conservation de cette espèce est donc très forte. La pérennisation de ce suivi est nécessaire afin de vérifier la stabilité de l'espèce dans le temps.

- La délimitation précise des stations de Cuscute de Godron, ce qui permettra d'évaluer son évolution dans le temps. Le constat actuel est la disparition d'une station historique mais le maintien des autres stations connues.

Bien qu'aucune menace ne pèse directement sur l'espèce, sa faible présence sur l'île rend son état de conservation plutôt défavorable. Néanmoins, la présence de pelouses rases sur de grandes surfaces offre un fort potentiel de développement de l'espèce.

L'espèce n'est présente que dans 5 communes en Bretagne, la responsabilité de l'Île de Groix pour la conservation de cette espèce est donc très forte. Des études plus poussées pourraient permettre d'identifier les aspects limitants de son développement sur les pelouses rases adjacentes.

L'Oseille des rochers, espèce protégée

L'Oseille (ou Patience) des rochers (*Rumex rupestris*) est une espèce protégée au niveau national, d'intérêt européen et vulnérable à l'échelle mondiale. L'espèce est inféodée aux suintements d'eau douce sur les falaises et, plus rarement, en hauts de plages.



Oseille des rochers
(cliché Bretagne Vivante, Porh Roed, Île de Groix)

L'étude a permis de dénombrer 13 stations et au total 112 pieds de cette plante. En comparaison au précédent inventaire de 2012 (87 pieds sur 10 stations), le nombre de stations est en légère augmentation et les effectifs sont en progression.

La population groisillonne de *Rumex rupestris* ne semble pas menacée à court terme. Une seule des stations est menacée actuellement par le développement de la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*). Néanmoins, le faible nombre de stations et le effectif global limité rendent l'espèce vulnérable à des perturbations de milieu ou des atteintes accidentelles, ce qui nécessite de rester vigilant.

Le Trichomanès remarquable, une fougère rare

Le **Trichomanès remarquable** (*Vandenboschia speciosa*) est une espèce vivace de fougère, protégée au niveau national et d'intérêt européen. Il peut se présenter sous deux formes : une forme feuillée, le sporophyte, et une forme de prothalle, le gamétophyte.

La forme feuillée (fronde de 8 à 35 cm) présente un limbe translucide caractéristique, plusieurs fois divisé. Elle se développe en été, mais reste visible toute l'année. Le prothalle forme lui un tapis filamenteux vert à texture cotonneuse (photo ci-dessous).



*Trichomanès remarquable dans sa forme de prothalle observée sur Groix
(cliché Maxime Le Roy, TBM environnement)*

Les deux stations de Trichomanès remarquable signalées sur l'île ont été prospectées (été 2021) afin d'attester de la présence de l'espèce dans les grottes. La station citée comme abritant la forme feuillée n'abrite finalement pas l'espèce : l'espèce a probablement été confondue par l'observateur avec une autre espèce de fougère, *Asplenium obovatum*.

En revanche, l'espèce est toujours présente dans sa station historique, sous forme de prothalle, et constitue donc l'unique station connue actuellement sur l'île. Le Trichomanès remarquable est ainsi dans un état de conservation très défavorable à l'échelle de l'île, bien que cette dernière station ne semble pas menacée dans l'immédiat.

De nouvelles prospections sur les habitats favorables à l'espèce pourraient permettre de mettre en évidence d'autres stations du gamétophyte sur l'île.

Efficacité des mesures de gestion des landes et pelouses littorales

Les suivis botaniques mis en place (2019-2022) pour mesurer l'efficacité de la gestion concernent, d'une part, les landes à Bruyère vagabonde et Bruyère cendrée de la Pointe de Pen Men, et, d'autre part, les pelouses littorales situées à la Pointe de l'Enfer et à Stang Er Marc'h.

Landes littorales

Depuis 1989, la Réserve Naturelle Nationale François Le Bail, gérée par l'association Bretagne Vivante, a mis en place un programme de gestion des landes à bruyères vagabonde et cendrée par fauche permettant de bloquer une évolution du milieu vers les fourrés à ajoncs et prunelliers et d'éviter ainsi la fermeture du paysage.

Depuis 2005, cette gestion a été poursuivie dans le cadre du Document d'Objectifs du site Natura 2000. Un suivi botanique a été mis en place en parallèle dès 2006.



Bruyère vagabonde (cliché Jean David, Bretagne Vivante, Pen Men)

La lande à Bruyère vagabonde est présente en Bretagne principalement à Groix et Belle-Île-en-Mer, elle est rare aux échelles française et européenne. La responsabilité de l'Île de Groix pour cet habitat est donc importante.

Le suivi botanique a permis de confirmer l'effet favorable de la fauche régulière de la lande pour le maintien de cet habitat d'intérêt européen. En revanche, l'influence défavorable du bois de pins de Pen Men se fait toujours ressentir sur l'abondance de la Bruyère vagabonde et ce malgré l'enlèvement d'une partie de ce bois.

A l'avenir, la gestion à l'aide d'un outil broyeur « exportateur » devrait permettre d'améliorer l'efficacité de la gestion de la lande.

Pelouses littorales

Sur le site de la Pointe de l'Enfer, des mesures de restauration de secteurs très dégradés par le piétinement ont été mises en œuvre en 2005 selon deux techniques : soit de mise en défens ou dite de « restauration passive » (pose de potelets bois et monofil inox, canalisant le cheminement), soit de « restauration active » (décompactage du sol, pose de géotextile, transfert de mottes végétales).

Sur le site de Stang er Marc'h, une action d'arrachage de 800 m² de Griffes de sorcière (*Carpobrotus edulis*), espèce végétale exotique envahissante, installée sur pelouse littorale, a été menée en 2013.



Suivi botanique à la Pointe de l'Enfer (cliché Bretagne Vivante)

L'analyse des derniers relevés botaniques associés à ces actions met en avant les résultats suivants :

- Pointe de l'Enfer : recolonisation progressive mais lente par les espèces caractéristiques des pelouses littorales. Le mode de gestion par « restauration passive » s'avère efficace à terme et peu onéreux.
- Stang er Marc'h : recolonisation effective par les espèces caractéristiques des pelouses littorales. La Griffes de sorcière reste cependant présente et une intervention annuelle de contrôle des repousses est malgré tout nécessaire.

Comité de pilotage Natura 2000

Le dernier comité de pilotage du site Natura 2000 s'est réuni à Groix le 9 juin 2021 et a permis la présentation du bilan des actions menées en 2019 et 2020 et des perspectives pour 2021 et 2022.

Pour en savoir plus, consultez le site internet dédié : <http://groix.n2000.fr/>

Griffe de sorcière à Stang er Marc'h

Un nouveau contrat Natura 2000 a été conclu en 2020, porté par le Conservatoire du littoral : il s'agit de poursuivre l'action d'éradication de la Griffe de sorcière sur le site de Stang er Marc'h en intervenant cette fois-ci sur l'invasion par l'espèce installée en falaise. L'intervention d'une entreprise spécialisée de cordistes a été nécessaire.

Un bilan sera fait en 2023 au terme de ce contrat.

Synthèse du DUG de Groix

Une synthèse pédagogique (44 pages) du Document Unique de Gestion (DUG) de Groix (552 pages), réunissant le Document d'objectifs Natura 2000 et le Plan de gestion du Conservatoire du littoral a été publiée en 2022, afin de rendre accessible à toute personne intéressée la teneur et la visée de ce document.

Sites Natura 2000 animés par Lorient Agglomération

Direction Environnement et Développement Durable
Unité « Nature et Biodiversité »

Eplanade du Péristyle CS20001 56514 LORIENT Cedex

Contacts :

**Sites Natura 2000 « Île de Groix »
et « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du
Loc'h et de Lannéec »**

<http://groix.n2000.fr/>
<http://laitaguidelploemur.n2000.fr/>

Jean MANELPHE

Chargé de mission Natura 2000
jmanelphe@agglo-lorient.fr - 02.90.74.72.69

Site Natura 2000 « Rade de Lorient »

<http://radedelorient.n2000.fr/>

Typhaine DELATOUCHE

Chargée de mission Natura 2000
tdeatouche@agglo-lorient.fr - 02.90.74.72.68



